

PLÉIADE SICAV

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz
R.C. Luxembourg B 42.619

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

I'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

qui sera tenue dans les locaux de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat à Luxembourg, 2, place de Metz, le mercredi 12 janvier 2005, à 9 heures 30, et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1) Recevoir le rapport de gestion, le rapport du conseil d'administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 2004.
- 2) Recevoir et adopter les comptes annuels au 30 septembre 2004, affectation des résultats.
- 3) Donner quitus aux administrateurs.
- 4) Nominations statutaires.
- 5) Nomination du Réviseur d'Entreprises.
- 6) Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire devront en aviser la société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'assemblée aux guichets d'un des établissements ci-après:

Au Grand-Duché de Luxembourg à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg.

En Suisse, à la Banque SCS Alliance S.A., Genève.

En France, à la C.I.C. Securities, Paris.

En Espagne, à la Banco Santander Central Hispano, Santander.

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au Registre des actionnaires en nom à la date de l'assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'assemblée générale, ils doivent en informer la société au moins cinq jours francs avant.

Des formules de procuration sont disponibles au siège social de la société.

Le conseil d'administration